

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

1er lot de la vente : Dans un ensemble immobilier dénommé « **Résidence Le Sarrail** » à **LUNEL, 84, avenue Général Sarrail**, le lot 9 : dans le bâtiment A, au troisième étage, côté nord à gauche en arrivant sur le palier de l'étage, **UN APPARTEMENT** d'une superficie de 54,05 m² (Loi Carrez) et 9,76 m² de surface annexe, cadastré section AW n° 75 pour 6 a 97 ca. *Inoccupé.*

MISE A PRIX : 25.000 €

2ème lot de la vente : **LUNEL**, « Lieudit Cantadu », **UNE PARCELLE DE TERRE** cadastrée section AA n° 95 pour 86 a 28 ca.

MISE A PRIX : 3.000 €

3ème lot de la vente : **LUNEL-VIEL**, « Lieudit Les Courrens » **UNE PARCELLE DE TERRE** cadastrée section F n° 666 pour 36 a 60 ca

MISE A PRIX : 10.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE
Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, commissaires de justice à MONTPELLIER le 20 mai 2026 à 9 heures.

ADJUDICATION LE LUNDI 1er JUIN 2026
à 14 heures et suivantes au besoin
au Palais de Justice de MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

Madame la Comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE L'HERAULT (PRS), domiciliée en ses bureaux situés 188 rue Euclide, Centre Administratif Apollo, 34953 MONTPELLIER CEDEX 2,
ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU Avocats associé (tél 04.67.04.07.40).
GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 25/00099).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

1er lot de la vente : Il s'agit d'un appartement comprenant une entrée, une cuisine, deux balcons, le premier côté cuisine et le second côté salon, une salle de bains avec WC, un salon, une chambre.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques et une climatisation réversible.

Le syndic est SEHIER IMMOBILIER, 168, rue Frédéric Mistral, 34280 LA GRANDE MOTTE.

2ème lot de la vente : Il s'agit d'une parcelle en nature de terre agricole qui, selon les déclarations du propriétaire, ferait l'objet d'un bail de fermage (bail non communiqué).

3ème lot de la vente : Il s'agit d'une parcelle en nature de terre agricole qui, selon les déclarations du propriétaire, ferait l'objet d'un bail de fermage (bail non communiqué).